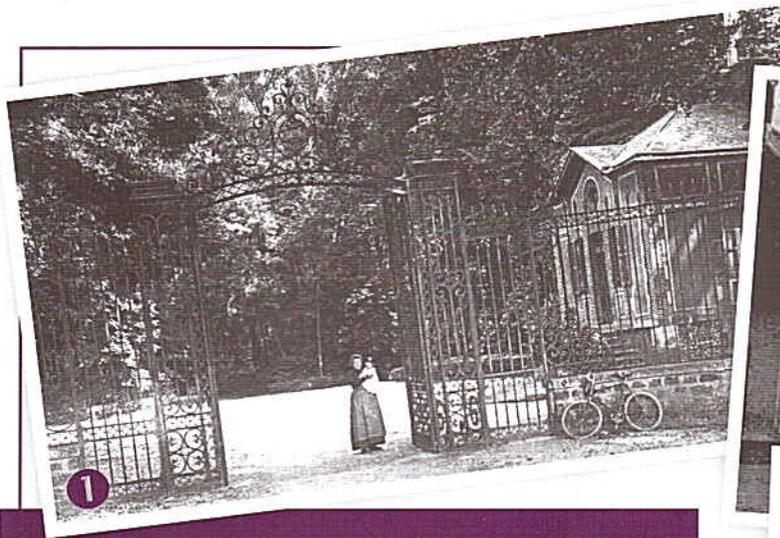
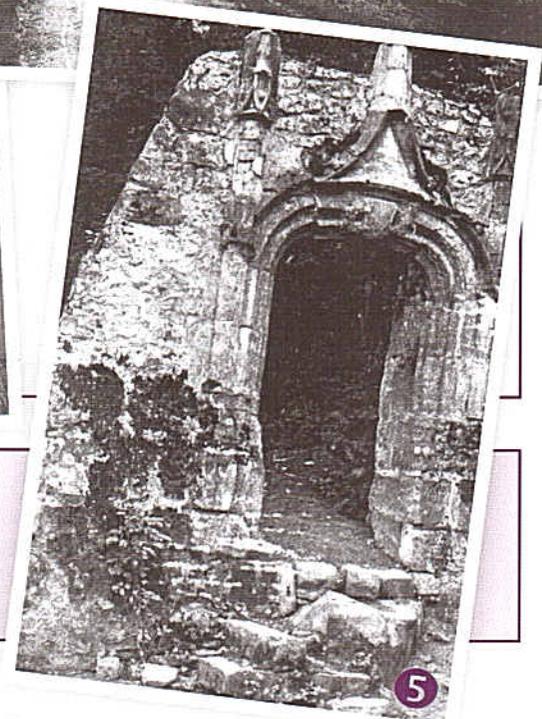
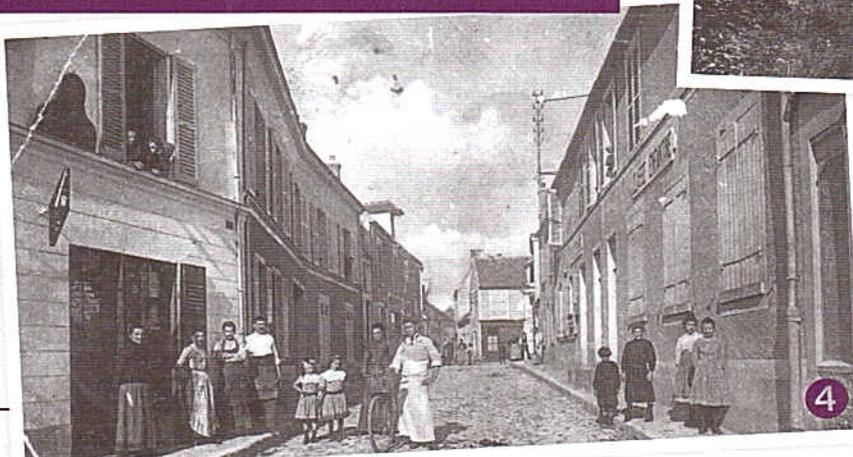


Strépinia'com

n°5 / Septembre 2015



*Etréchy a bien changé.
Reconnaissez-vous ces lieux ?*



Strépinia'com ▲ Trimestriel - Tirage : 3500 exemplaires - Gratuit

Etréchy, ensemble et solidaires : 30 grande rue - 91580 Etréchy ▲ Directeur de la publication : Itshaham Ishaq ▲ Rédaction/Photos : adhérents d'Etréchy, ensemble et solidaires - 06.25.73.66.87 ▲ Dessin humoristique : Clément Balensi - balensiclement@gmail.com ▲ E-mail : etrechy.ensol@free.fr ▲ Etréchy, ensemble et solidaires ▲ Mise en page : Fabien Jacquet ▲ Imprimerie : La Familiale - 3 avenue Geoffroy Saint-Hilaire- 91150 Etampes.

Etréchy
ensemble et solidaires

Urbanisme et Urbanisation

Le « patrimoine » est un but majeur du tourisme. La transhumance estivale nous jette dans l'urbanisme des siècles passés où nous aimons « perdre » notre temps avec délice entre rues piétonnes, commerce, artisanat, visite à la ferme. *Qu'en est-il dans nos villes et villages franciliens ? Aimons-nous prendre le temps de traverser nos lotissements, nos espaces verts, nos zones humides, nos zones commerciales, nos zones industrielles,*

nos champs ? NON. Pourquoi ? Par manque de temps ? Pas uniquement. Que faire alors ? L'urbanisation nous est imposée par notre mode de vie mais aussi par l'organisation du territoire au travers du Schéma Directeur Régional de l'Ile de France (SDRIF). Comme nous n'en sommes pas encore à l'exode urbain, nous pouvons néanmoins, grâce à l'action publique, rendre notre urbanisme plus attractif. Si la majorité actuelle n'a pas d'idées, Etréchy Ensemble et

Solidaires propose de partager les vôtres : à nos permanences, sur notre site, dans la rue ! Nous avons demandé à la majorité municipale de limiter le nombre de parkings par logement et par commerce, pour permettre l'installation de commerces dans les nouveaux lotissements. Leur réponse : NON ! Pour installer du maraîchage de proximité ? Leur réponse : NON ! Il n'empêche. E.E.S. persiste à croire que l'urbanisme ne doit pas se résumer à l'urbanisation. ▀

Vous avez dit AMAP ?

Etréchy Ensemble et Solidaires souhaite lancer une **Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP)** sur Etréchy. Il s'agit de passer un contrat sur 1 an entre producteurs locaux de fruits et légumes et consommateurs. Si vous êtes intéressés, contactez-nous par courriel ou par téléphone.

01 60 80 57 73 - etrechyensol@free.fr

Le dessin

Si mon village m'était conté

par Clément



BRIC À BRAC À AUVERS-SAINT-GEORGES



Dimanche 28 Juin, l'association Etréchy ensemble et solidaire a organisé son premier Bric-à-Brac du jardin au centre équestre du Bois Moret à Auvers-Saint-Georges. Un succès.

Mon plaisir au Bois Moret

Nous tenons ici à remercier chaleureusement l'équipe du centre équestre qui nous a si bien accueillis, la municipalité d'Auvers-Saint-George pour nous avoir prêté du matériel ainsi qu'Hélène et Fabienne, membres de notre association.

Face au veto sans appel de l'adjoint aux associations, il nous a fallu renoncer au parc de la Villa Montplaisir.

La réussite du bric à brac organisé par Etréchy Ensemble et Solidaires est d'autant plus grand qu'il montre à l'équipe municipale qu'une force d'opposition constructive ne peut que profiter aux Strépiniaçois qui n'ont que faire des débats et discussions stériles. Rendez-vous l'année prochaine. ▲

Patrimoine- Fête des sports

Sources : Archives départementales et Etréchy & son Passé

La fastueuse fête du sport du 27 juin 1909

Tous les habitants de la petite ville d'Etréchy*, petits et grands, s'étaient mobilisés pour préparer des Merveilles. Tous avaient à cœur de concurrencer les villes et villages qui avaient organisé les précédentes manifestations (Tourey et Méréville, par exemple). Dès l'arrivée en gare d'Etréchy se dressait un arc de triomphe portant l'inscription :

« HONNEUR AUX INVITES ».

A l'angle de la rue des Cèdres, rendez-vous était donné au Café des Sports (en face de la gare des marchandises).

A l'autre bout de cette rue, les yeux éblouis des spectateurs découvraient la perspective de la Grande Rue : une enfilade d'arches de feuillages. Le premier se trouvait au carrefour de la Grande Rue et de la rue des Martrois, portant l'inscription :

« HONNEUR AUX GYMNASTES ».

Plus loin, orné de guirlandes, un deuxième portant l'inscription :

« HONNEUR AUX SOCIETES ».

De l'épicerie Fabre à la pharmacie Chantereau, était installé un véritable portique de gymnastique avec trapèze et anneaux en feuillage. L'arc de triomphe proclamait :

« SOYEZ LES BIENVENUS »

et formait voûte avec celui de la maison de cycles Gillon, ornée d'une bicyclette fleurie.

L'actualité n'était pas en reste, avec l'attraction vedette : le dirigeable Risque-Tout.

Chaque boutique rivalisait d'originalité. La boulangerie, Robert par exemple, affichait un croissant en pendentif, au-dessus de l'inscription.

« HONNEUR AUX SOCIETES DE TIR ».

L'épicerie Charpentier exposait une enseigne composée de feuilles de lierre, la fenêtre ornée d'une composition tricolore (bleuets, marguerites et coquelicots).

En remontant vers la place de l'église, au carrefour des rues de la Cité, du Gord et Fontaine, on ne savait où poser son regard. Tout était à profusion : fleurs, drapeaux, éventails et arc de triomphe. Rue du Gord, on pouvait lire :

« SOYEZ LES BIENVENUS !
SALUT AUX VISITEURS ».

Rue Fontaine, chacun s'était ingénié à décorer ce quartier populaire : sapins plantés entre les pavés, les fleurs naturelles se conjuguèrent aux artificielles. A la fin de la rue, un portique avec l'inscription :

« HONNEUR AUX GYMNASTES ».

Place de l'Eglise, au milieu des maisons pavoisées et décorées, les visiteurs marchaient sur des tapis fleuris.

Certaines compétitions se déroulèrent sur la place (barres parallèles, barres fixes, agrès), les pyramides de jeunes gens rivalisaient avec les cimes des tilleuls. D'autres compétitions eurent lieu dans un parc (l'actuelle salle des fêtes).

Voilà un aperçu de la fameuse fête des



sports du 27 juin 1909, à laquelle le journal l'Abeille d'Etampes avait consacré plus d'une page entière... ▲

*En 1909, Etréchy comptait 1450 habitants environ, ça laisse rêveur !....

Je sais, je vais encore prendre une toise par les écolos, mais tant pis, j'y vais. Après tout, on me demande de gribouiller une rubrique, je m'inspire de ce que j'entends de ci de là pour y parvenir.

Je tiens tout de suite à vous prévenir : non, je ne suis pas anti-écolo, c'est même le parfait contraire, je partage leurs idéaux, et je loue leur pugnacité. Donc : non je ne suis pas contre le tri sélectif, mais

je suis contre le tri sélectif tel qu'il est organisé à Etrechy.

Là où presque partout en France et même dans les bleds les plus reculés, le riverain lambda dispose de conteneurs pour le faire, dans notre charmant village et aux alentours, on chéri encore ces affreux sacs plastiques translucides. Et même si en centre-ville, c'est moins pratique, les chats et les chiens ne les éventraient

pas, et notre vie privée s'en trouverait préservée : parce que étaler à la vue de tous ce que je mange, ce que je lis et ce que je bois, ne me plais certainement pas plus que vous.

Trieurs, trieuses, réclamons ces conteneurs à notre municipalité pour faciliter le travail de collecte, l'harmonie de nos rues les jours de ramassage, et propulser notre charmant village dans le 21^{ème} siècle du tri sélectif. ▲

Réponses page 1

- ❶ : Entrée château de Gravelle
- ❷ : Place de l'église
- ❸ : Chemin du révérend père Règnault
- ❹ : Rue de la cité
- ❺ : Porte du Roussay

Dernière minute

22 juillet 2015 = vote de la loi de transition énergétique !

Enfin nos propositions seront validées sans être balayées en conseil municipal d'un revers de réponse décalée. OUI il faudra recycler les déchets dans TOUS nos bâtiments publics, OUI il faudra être exemplaire en mairie en supprimant le jetable (bouteilles et gobelets), OUI il faudra informer les concitoyens des nouveautés, comme le recyclage des petits éléments en métal (voir Strépinia'com précédent) toujours inconnu des journaux d'Etrechy et même de l'Interco ▲

Agenda Pratique EES

- ▲ **Pour aller à Massy :** RER C jusqu'à Juvisy, puis bus n°399 pour aller à Massy gare RER – bus de 5h20 à 00h30 toutes les 9 min
- ▲ **Pour aller à Corbeil :** RER C jusqu'à St Michel/Orge puis bus n°401 de 5h00 à 23h15 toutes les 12 min
- ▲ **Pour aller à Paris :** Bus 10.21 à 8h10 vers Denfert Rochereau et 16h45 de Denfert-Rochereau vers Etrechy (arrivée 18h30 environ à Etrechy)...pour le prix d'un ticket T

Focus

▲ 10^e anniversaire de la Confrérie Saint Vincent :

■ Journée du Patrimoine 20/09/2015 :

Rassemblement de voitures anciennes + exposition de vieux outils + vente des produits de la vigne du verger du rucher.

■ Vendanges - 26/09/2015 :

Début des vendanges à 15h. L'apéritif du repas de fin de vendanges sera servi à 18H45.

▲ Festival au sud du nord 19^e édition :

Du 4 au 27 septembre 2015.

Programme :

<http://www.ausuddunord.fr/festival-2015/>

Etrechy, ensemble et solidaires

BULLETIN D'ADHESION 2015

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Mail : _____

- Adhésion Membre de l'association : 10 €
- Soutien à l'association : ____ €

Date : ____ / ____ / ____

Signature :

Lettre ouverte à Madame la Maire d'Etrechy

Robert Pesant condamné à l'oubli ?

Robert Pesant, habitant d'Etrechy, Résistant, arrêté par les autorités de Vichy et interrogé par la Gestapo, a été condamné à mort et fusillé au Mont Valérien. Son nom ne figure pas sur le Monument aux Morts de la ville. En 2011 suite à des demandes répétées des associations d'anciens Résistants et Déportés, un hommage lui a été enfin rendu par l'apposition d'une plaque sur son domicile au 25 rue du Gord à Etrechy. Cette plaque seule trace de sa Mémoire dans la ville a été déposée avec célérité par la ville à l'occasion d'un changement de propriétaire de la maison. Il n'y a donc plus aujourd'hui aucune trace de ce Résistant dans l'espace public de la ville. La demande a donc été faite à la municipalité de rendre justice à Robert Pesant en inscrivant son nom sur le monument aux morts de la ville et en plaçant la plaque de la rue du Gord à son pied. La Maire de la ville s'y refuse obstinément.

Alors que les familles de fusillés de la Résistance et les survivants des camps nazis oeuvrent sans relâche contre l'oubli, la municipalité de notre ville s'emploie à réduire la transmission de la Mémoire à sa plus simple expression. Pire, elle tient pour négligeable l'obligation qui lui est faite par une loi de la République qui ne souffre aucune discrimination, d'inscrire le nom d'un Résistant sur le Monument aux Morts.

La majorité municipale passe outre l'avis de l'Office National des Anciens Combattants. Elle passe outre le témoignage du survivant d'un convoi de déportés à Auschwitz décimé à 90%, Monsieur Fernand Devaux qui fut co-détenu de Robert Pesant au camp Vichyste d'Aincourt, en Seine et Oise d'où 200 résistants furent déportés et nombre d'autres fusillés : maires, conseillers et élus municipaux, militants communistes et syndicalistes.

Elle passe outre l'intervention par courrier du Président de l'Association Nationale des familles de Fusillés de la Résistance, Georges Duffau Epstein fils de Joseph Epstein responsable militaire FTP d'Ile-de-France, fusillé au Mont-Valérien.

Enfin, elle méprise les questions écrites du groupe « Etrechy Ensemble Solidaires » au Conseil Municipal et celle d'un habitant fils de déporté et frère de déporté mort à Auschwitz militant de la Mémoire.

La "raison" de cette dérobade et de ce manquement au devoir de Mémoire serait l'hommage rendu à Robert Pesant en 2011 au 25 rue du Gord. D'une part les traces de cet hommage ont disparu avec le dépôt de la plaque qui lui était dédiée et d'autre part en quoi le fait de signaler par une plaque souvenir ou même de donner le nom à une rue retirerait l'obligation morale et légale d'inscrire le nom d'un Résistant fusillé, sur le Monument dédié aux MORTS pour la France combattants avec ou sans uniformes ? Ce bien communal relève de la compétence de la municipalité et assure perpétuation et reconnaissance.

Ajoutons que la Maire d'Etrechy a également opposé un refus catégorique motivé par un soi disant "soucis de sécurité", à une question écrite posée au conseil municipal du 28 mai demandant qu'une plaque dédiée à Robert Pesant puisse retrouver une place, au 25 rue du Gord, sur un support dont l'emprise sur le trottoir ne prendrait pas plus de place que les gouttières ! En effet, une plaque souvenir n'a de sens que si elle permet un hommage public permanent et doit donc être vue de la chaussée comme le précise le code de l'urbanisme en pareil cas et non pas cachée derrière les buissons comme Madame La Maire l'a fait pour la plaque dédiée aux engagés volontaires de 1944.

Rappelons que la veille de cette question écrite, le 27 mai était célébrée la Journée Nationale de la Résistance, date à laquelle en 1943, sous l'occupation, se tenait à Paris la réunion du Conseil National de la Résistance sous la présidence de Jean Moulin pour l'unification de l'ensemble des mouvements de Résistance sous l'autorité du Général de Gaulle lequel institua le Mont Valérien haut lieu emblématique de la pérennité de la Mémoire, ce qui est précisément l'objet de cette Lettre ouverte à Mme la Maire d'Etrechy. Le Général de Gaulle déclara que "Jamais ne s'éteindra la flamme de la Résistance Française". Affirmation que seule une transmission de la Mémoire rend possible. Cette affirmation est aujourd'hui bafouée dans notre ville où règne l'ostracisme concernant sa propre histoire et singulièrement le rôle de l'autorité de Vichy qui livra Robert Pesant aux nazis.

Pourtant "Un peuple qui ne connaît pas son Histoire se condamne à la revivre", cette citation est revendiquée par nombre de célébrités. Même modestes les groupes de Résistant(e)s agirent et surent s'unir impulsant ainsi la poursuite des combats et participant à la renaissance de la République qui avait été la première victime de Pétain. C'est dans le Comité de Libération d'Etrechy que se retrouvèrent réseaux, mouvements, partis et syndicats comme l'avait recommandé le Conseil National de la Résistance.

Les associations

Association nationale des Fusillés et Massacrés de la Résistance française, Président Georges Duffau-Epstein
Mémoire d'Aincourt, Président Fernand Devaux ;

Mémoire Vive des convois des 45000 et des 31000 d'Auschwitz-Birkenau, Président Roger Hommet, habitant d'Etrechy

PS : Dans la communauté de communes, Robert Pesant partage la même injustice avec Albert Petit ancien élu municipal (pendant 14 ans) de Villeconin. Adhérent à la SFIO puis connu comme communiste, il fut Résistant, condamné à mort et fusillé au Mont Valérien en mars 1942. Selon l'attestation de la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du Ministère de la Défense, il a été homologué « Mort pour la France ».

www.memoirevive.org

www.familles-de-fusilles.com

La distribution de cette lettre est effectuée par Etrechy Ensemble et Solidaires

12 IX 2015